



**CENTRE IVOIRIEN DE FORMATION DES CADRES DE SECURITE SOCIALE
(CIFOCCS)**

Scolarité 2024-2025

**CONDITIONS D'INSCRIPTION DES CANDIDATS DES
CAISSES PARTENAIRES
ET
CHARGES FINANCIERES**

- Tél : 00 (225) 27 20 25 20 50 / 27 20 25 20 74 / 27 23 53 00 01 / 27 23 53 00 02
- Fax : (225) 27 20 32 79 94
- E-Mail: im2s@cnps.ci

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION AU CIFOCSS

Toute candidature à l'un des cycles de formation du CIFOCSS doit être exclusivement présentée par un organisme de protection sociale (OPS). Les candidatures à titre personnel ne sont pas admises.

I- CONDITIONS DE CANDIDATURE :

■ **Cycle des cadres moyens de sécurité sociale (CM)**

- Être âgé de **35 ans** au maximum pour les **candidats externes** et de **50 ans** au maximum pour les **candidats internes** ;
- Être titulaire d'un diplôme équivalent au **BAC+3**, toutes filières ou du **diplôme de Technicien de Sécurité Sociale du CIFOCSS** obtenu depuis au moins trois (3) ans.

■ **Cycle des contrôleurs d'exploitation (CE) :**

- Être âgé de **35 ans** au maximum pour les **candidats externes** et de **50 ans** au maximum pour les **candidats internes** ;
- Être titulaire d'un diplôme équivalent au **BAC+4** en comptabilité, finances, audit, contrôle de gestion, fiscalité, sciences de gestion, actuariat, économie ;

■ **Cycle des contrôleurs en prévention (CP) :**

- Être âgé de **35 ans** au maximum pour les **candidats externes** et de **50 ans** au maximum pour les **candidats internes** ;
- Être titulaire d'un diplôme équivalent au **BAC + 4** en chimie, électrotechnique, électronique, bâtiments et travaux publics, électricité, électromécanique, hygiène alimentaire, mines et géologie, pétrole, agriculture, sécurité incendie, agropastoral, environnement.

■ **Cycle des Techniciens de sécurité sociale (TSS) :**

- Être âgé de **35 ans** au maximum pour les **candidats externes** et de **50 ans** au maximum pour les **candidats internes** ;
- Être titulaire d'un diplôme équivalent au **BAC+2/3**, toutes filières ;

■ **Cycle des Médecins Conseils (MC) :**

- Être âgé de **35 ans** au maximum pour les **candidats externes** et de **50 ans** au maximum pour les **candidats internes** ;
- Être titulaire d'un **doctorat d'Etat en Médecine** et inscrit à l'Ordre des Médecins du pays d'origine ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans.

■ Cycle des Ingénieurs Conseils en Prévention des Risques Professionnels

- Être âgé de **35 ans** au maximum pour les **candidats externes** et de **50 ans** au maximum pour les **candidats internes** ;
- Être titulaire d'un diplôme d'**Ingénieur de Conception (BAC+5)**, reconnu par l'Etat d'origine des candidats ou d'un diplôme équivalent (Master dans le domaine scientifique et Technique) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle en milieu industriel ou technique d'au moins 3 ans.

N.B :

- Candidatures externes : concernent les personnes recrutées spécialement par les OPS à l'effet de soumettre leurs candidatures à l'IM2S ;
- Candidatures internes : concernent les personnes déjà en fonction dans les OPS sous contrat CDD ou CDI.

II- DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 fiche de candidature dûment renseignée (exemplaire joint en annexe) ;
- 1 photocopie légalisée du diplôme exigé ;
- 1 extrait d'acte de naissance ;
- 1 attestation de travail pour les candidats internes ;
- 1 attestation d'inscription à l'ordre des médecins pour les médecins conseils ;
- 1 curriculum vitae certifié sincère ;
- 1 justificatif des résultats de la présélection ;
- 1 certificat médical de bonne santé (exemplaire joint en annexe) ;
- 3 photos d'identité couleur à fond blanc de même tirage.

III- CONDITION D'ADMISSION

Le candidat est déclaré admis au cycle correspondant seulement après validation de son dossier par l'IM2S qui notifie sa décision à l'organisme d'origine.

IV- FRAIS DE SCOLARITE

■ Droit d'inscription :

- **50.000 F CFA** (tous cycles confondus)

■ Scolarité :

- **1.250.000 F CFA** (CM/CE/CP)
- **1.100.000 F CFA** (TSS)
- **1.750.000 F CFA** (MC/IC)

CONDITIONS FINANCIERES

Les charges financières relatives à la scolarité d'un étudiant sont détaillées ci-après et résumées dans des tableaux figurant en annexe du présent document.

1- FRAIS DE SCOLARITE

Coût de la formation payable au plus tard au 31 mars 2025 : le montant total à payer par étudiant et par cycle comprend la scolarité et le droit d'inscription :

Cycles Rubriques	Cadres Moyens de sécurité sociale	Contrôleurs d'Exploitation	Contrôleurs en Prévention	Techniciens de Sécurité Sociale	Ingénieurs Conseils	Médecins Conseils
Scolarité	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 100 000	1 750 000	1 750 000
Droit d'inscription	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Total.....	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 150 000	1 800 000	1 800 000

2 – ASSURANCE MALADIE

Chaque étudiant inscrit au CIFOCCS doit bénéficier d'une couverture d'assurance maladie à la charge exclusive de son organisme d'origine pour les 12 mois de séjour à Abidjan. A ce titre, le montant total à payer par étudiant s'élève à **624 840 F CFA** à raison de **52 070 F CFA par mois** à l'exception du cycle des Médecins Conseils, dont le montant total d'élève à **416 560 F CFA**.

La totalité de la prime d'assurance doit être payée au plus tard dès l'arrivée des étudiants en Côte d'Ivoire afin de faciliter les formalités de prise en charge.

3 – LOGEMENT ET CHARGES DIVERSES

Les frais de séjour à Abidjan (hébergement et charges diverses) portent sur :

Les frais de logement qui s'élèvent à **100 000 F CFA par mois par personne** et payables au plus tard au 31 mars 2025 :

Il convient de prévoir en plus desdits frais :

- Ceux relatifs à la réhabilitation du logement et divers qui représentent deux (2) mois de loyer soit un montant de **200 000 F CFA** ;
- Des frais d'équipement pour améliorer le cadre de vie et estimés à au moins **175 000 F CFA** (lit, matelas, table d'études, gazinière etc.).

4 – BOURSES

Le montant minimum à prévoir par chaque organisme par étudiant et par mois est fixé à au moins 300 000 F CFA au regard du coût de la vie à Abidjan. Ce montant doit permettre à l'étudiant d'assurer convenablement sa restauration, ses déplacements, ses communications, ses divers besoins durant son séjour à Abidjan.

Aussi, il est à noter que les étudiants inscrits à cette scolarité doivent percevoir leurs bourses directement par leur organisme d'origine et non par le canal de la CNPS-CI.

5 – ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Deux activités extrascolaires sont prévues au cours de la scolarité :

- Une sortie d'études dont l'objectif est d'appréhender l'organisation et le fonctionnement d'une structure déconcentrée des organismes ivoiriens de sécurité sociale ;
- Une sortie détente à la fin des cours théoriques pour permettre aux étudiants d'aborder sereinement la phase pratique de leur scolarité.

Ces deux activités sont estimées à **au moins 50 000 F CFA par étudiant.**

6- TENUES DE SORTIE

Dans le cadre de la cérémonie solennelle de remise de diplômes de fin de formation, une tenue vestimentaire identique est exigée pour tous les étudiants.

Ainsi, la tenue et les accessoires sont estimés à **au moins 100 000 F CFA par étudiant.**

7- ADRESSE D'ENVOI DES DOSSIERS

Les demandes d'inscription aux différents cycles doivent être formulées par les organismes et adressées à Monsieur le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) de Côte d'Ivoire.

01 BP 317 Abidjan 01 ;

Fax : siège (+225) 27-20-32-79-94 / E-mail : im2s@cnps.ci.

8 – MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des frais de scolarité et d'assurance maladie doit obligatoirement être effectué par virement sur le compte bancaire suivant à l'ordre de : **CNPS-Côte d'Ivoire 01 BP 317 Abidjan 01 ; Fax (+225) 27 20-32-79-94**

ECOBANK-Côte d'Ivoire, 01 BP 4107 Abidjan 01;

Avenue Terrasson de Fougères, Immeuble Alliance,

- Code Banque : CI059 ;

- Code Guichet : 01001 ;

- N° de Compte : 131203221601 ;

- Clé RIB : 74 ;

- Code Swift : ECOCCIAB.

Voilà RIB ci-joint.

NB : Les frais de virement sont à la charge de l'organisme qui effectue le paiement.

ANNEXES

CYCLE DES CADRES MOYENS DE SECURITE SOCIALE
(Formation de 12 mois à Abidjan : de Janvier à Décembre 2025)

Le Cadre moyen de sécurité sociale est destiné à exercer, dans un organisme de sécurité sociale, une fonction de manager intermédiaire dans les domaines métiers du recouvrement et des prestations sociales. Il peut, le cas échéant, être positionné sur une fonction managériale dans le domaine de l'administration.

La formation permet la compréhension des enjeux de la sécurité sociale, la maîtrise des activités liées aux principales missions des organismes de protection sociale et de développer les aptitudes à manager.

N°	RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire	Montant	Observations
1	Scolarité	1	1 250 000	1 250 000	-
2	Droit d'inscription	1	50 000	50 000	-
3	Assurance maladie	12	52 070	624 840	12 mois
4	Logement	12	100 000	1 200 000	12 mois
5	Frais de réhabilitation de loyer et divers	2	100 000	200 000	2 mois
6	Electricité, eau	6	30 000	180 000	Tous les 2 mois
7	Equipements de logement	1	175 000	175 000	Estimation
8	Bourses	12	300 000	3 600 000	Minimum
9	Activités extrascolaires	2	25 000	50 000	-
10	Tenue de la cérémonie de remise de diplômes	1	100 000	100 000	Estimation
Total.....				7 429 840	-

CYCLE DES CONTROLEURS D'EXPLOITATION

(Formation de 12 mois à Abidjan : de Janvier à Décembre 2025)

Le Contrôleur d'exploitation est destiné à exercer, dans un organisme de sécurité sociale, la fonction de contrôle et d'assistance des entreprises avec pour mission de :

- °Vérifier l'exactitude des déclarations et des règlements de cotisations sociales ;
- °Effectuer des redressements en cas d'irrégularités constatées à la législation sociale ;
- °Détecter et régulariser les auteurs de travail clandestin ;
- °Assister et conseiller les entreprises dans l'application de la législation sociale ;
- °Effectuer des contrôles sur les dossiers de prestations sociales.

La formation permet, outre la compréhension des enjeux de la sécurité sociale, de développer les connaissances juridiques, comptables et fiscales, les qualités relationnelles et rédactionnelles, la capacité pédagogique ainsi que le sens de la rigueur et de l'organisation.

N°	RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire	Montant	Observations
1	Scolarité	1	1 250 000	1 250 000	-
2	Droit d'inscription	1	50 000	50 000	-
3	Assurance maladie	12	52 070	624 840	12 mois
4	Logement	12	100 000	1 200 000	12 mois
5	Frais de réhabilitation de loyer et divers	2	100 000	200 000	2 mois
6	Electricité, eau	6	30 000	180 000	Tous les 2 mois
7	Equipements de logement	1	175 000	175 000	Estimation
8	Bourses	12	300 000	3 600 000	Minimum
9	Activités extrascolaires	2	25 000	50 000	-
10	Tenue de la cérémonie de remise de diplômes	1	100 000	100 000	Estimation
Total.....				7 429 840	--

CYCLE DES CONTROLEURS EN PREVENTION

(Formation de 12 mois à Abidjan : de Janvier à Décembre 2025)

Le Contrôleur en prévention est destiné à exercer, dans un organisme de sécurité sociale, la fonction de contrôle et d'assistance aux entreprises pour la mise en œuvre d'actions visant la santé et la sécurité au travail, par :

- o l'identification et la conception de stratégies et programmes de prévention des risques ;
- o l'inspection des entreprises en vue de relever les risques éventuels et faire des recommandations pour la gestion de ces risques ;
- o l'analyse et des enquêtes relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles ;
- o le recueil et l'analyse de statistiques des accidents du travail et maladies professionnelles.

Le cycle forme à la compréhension, à l'identification et à l'analyse des risques encourus dans les organisations ainsi qu'à la capacité d'élaboration de mesures de prévention adéquates.

N°	RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire	Montant	Observations
1	Scolarité	1	1 250 000	1 250 000	-
2	Droit d'inscription	1	50 000	50 000	-
3	Assurance maladie	12	52 070	624 840	12 mois
4	Logement	12	100 000	1 200 000	12 mois
5	Frais de réhabilitation de loyer et divers	2	100 000	200 000	2 mois
6	Electricité, eau	6	30 000	180 000	Tous les 2 mois
7	Equipements de logement	1	175 000	175 000	Estimation
8	Bourses	12	300 000	3 600 000	Minimum
9	Activités extrascolaires	2	25 000	50 000	-
10	Tenue de la cérémonie de remise de diplômes	1	100 000	100 000	Estimation
Total.....				7 429 840	-

CYCLE DES TECHNICIENS DE SECURITE SOCIALE
(Formation de 12 mois à Abidjan : de Janvier à Décembre 2025)

Le Technicien de sécurité sociale est destiné à exercer, dans un organisme de sécurité sociale, une fonction opérationnelle de back office ou de front office dans les domaines métiers du recouvrement et des prestations sociales. Il peut, le cas échéant, être positionné sur une fonction opérationnelle dans des domaines supports. A terme et en tenant compte de l'expérience accumulée, le Technicien de Sécurité Sociale peut occuper, un poste de manager intermédiaire dans les domaines suscités.

La formation permet d'intégrer les enjeux de la sécurité sociale et la maîtrise des activités liées aux principales missions des organismes de protection sociale.

N°	RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire	Montant	Observations
1	Scolarité	1	1 100 000	1 100 000	-
2	Droit d'inscription	1	50 000	50 000	-
3	Assurance maladie	12	52 070	624 840	12 mois
4	Logement	12	100 000	1 200 000	12 mois
5	Frais de réhabilitation de loyer et divers	2	100 000	200 000	2 mois
6	Electricité, eau	6	30 000	180 000	Tous les 2 mois
7	Equipements de logement	1	175 000	175 000	Estimation
8	Bourses	12	300 000	3 600 000	Minimum
9	Activités extrascolaires	2	25 000	50 000	-
10	Tenue de la cérémonie de remise de diplômes	1	100 000	100 000	Estimation
Total.....				7 279 840	--

CYCLE DES INGENIEURS CONSEILS EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

(Formation de 12 mois à Abidjan : de Janvier à Décembre 2025)

L'ingénieur conseil est destiné à exercer dans un organisme de sécurité sociale, la fonction de management des équipes de prévention et la coordination des activités de prévention auprès des entreprises pour la mise en œuvre d'actions visant la santé et la sécurité au travail, par :

- o la réalisation d'études, d'aménagements de postes et d'enquêtes ;
- o la fourniture d'appui technique et de conseils ;
- o l'analyse des risques pour proposer de solutions techniques ;
- o la conception et la conduite des projets et programmes de prévention permettant de décliner les politiques de santé et sécurité au travail définies par les autorités.

Le cycle forme à la compréhension, à l'analyse et à la maîtrise des risques encourus dans les entreprises ainsi qu'à l'encadrement des équipes de prévention.

N°	RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire	Montant	Observations
1	Scolarité	1	1 750 000	1 750 000	-
2	Droit d'inscription	1	50 000	50 000	-
3	Assurance maladie	12	52 070	624 840	-
4	Logement	12	100 000	1 200 000	-
5	Frais de réhabilitation de loyer	2	100 000	200 000	-
6	Electricité, eau	6	30 000	180 000	Tous les 2 mois
7	Equipements de logement	1	150 000	150 000	Estimation
8	Bourses	12	300 000	3 600 000	Minimum
9	Activités extrascolaires	2	25 000	50 000	-
10	Tenue de la cérémonie de remise de diplômes	1	100 000	100 000	Estimation
Total.....				7 904 840	--

CYCLE DES MEDECINS CONSEILS DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE

(Formation de 6 mois à Abidjan : de Mai à Décembre 2025)

Le **médecin conseil** des organismes de sécurité sociale a pour missions de :

- o s'assurer de la conformité, de la qualité et de la sécurité des soins présentés au remboursement ;
- o donner les avis individuels sur les prestations pour apprécier sur le plan médical le droit d'un assuré à une prise en charge ;
- o mener des actions de contrôles spécifiques pour lutter contre les abus, les fraudes et les pratiques abusives des assurés, des professionnels ou des établissements de santé ;
- o sensibiliser aux référentiels de bonnes pratiques, au bon respect de prise en charge et aux dispositifs conventionnels.

La formation permet d'être en capacité de s'approprier le métier de médecin-conseil.

N°	RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire	Montant	Observations
1	Scolarité	1	1 750 000	1 750 000	-
2	Droit d'inscription	1	50 000	50 000	-
3	Assurance maladie	8	52 070	416 560	-
4	Logement	8	100 000	800 000	-
5	Frais de réhabilitation de loyer	2	100 000	200 000	-
6	Electricité, eau	4	30 000	120 000	Tous les 2 mois
7	Equipements de logement	1	175 000	175 000	Estimation
8	Bourses	8	300 000	2 400 000	Minimum
9	Activités extrascolaires	2	25 000	50 000	-
10	Tenue de la cérémonie de remise de diplômes	1	100 000	100 000	Estimation
Total.....		-	-	6 061 560	-



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE



Institut de Formation aux Metiers
de la Sécurité Sociale

**INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SECURITE SOCIALE
(IM2S)**

**CENTRE IVOIRIEN DE FORMATION DES CADRES DE SECURITE SOCIALE
(CIFOCSS)**

FICHE D'INSCRIPTION

CYCLES (cocher la case correspondante) :

- CADRES MOYENS DE SECURITE SOCIALE.....
- CONTRÔLEURS D'EXPLOITATION.....
- CONTRÔLEURS EN PREVENTION.....
- TECHNICIENS DE SECURITE SOCIALE.....
- INGENIEURS CONSEILS.....
- MEDECINS CONSEILS

IDENTIFICATION :

NOM.....PRENOMS.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

ADRESSE DE L'ORGANISME :

.....

SCOLARITE (les deux dernières années) :

ANNEES SCOLAIRES	ANNEES D'ETUDES OU DIPLOMES PREPARES	ETABLISSEMENTS	DIPLOMES OBTENUS OU SANCTION DES ETUDES

AUTRES FORMATIONS SUIVIES (Séminaires, Stages etc.) :

NATURE OU THEME (S)	ETABLISSEMENT(S) OU ORGANISME(S)	ANNEES	DUREE	SANCTION DE LA FORMATION

CARRIERE DANS L'ORGANISME DE SECURITE SOCIALE :

ANNEES	FONCTION	SERVICE(S)

FAIT A....., le.....

(Signature et cachet du Directeur de l'Organisme)

CERTIFICAT MEDICAL DE BONNE SANTE

Je soussigné(e) Dr....., médecin du
personnel de l'organisme de sécurité sociale.....

.....certifie avoir examiné ce jour,

M /Mme

Né (e) le.....à.....

Sexe.....Nationalité.....

Les examens cliniques et para cliniques réalisés attestent qu'il/
qu'elle est indemne de toute affection grave et/ou contagieuse et
qu'il/ qu'elle est apte à suivre une formation de longue durée.

En foi de quoi, ce présent certificat lui est délivré pour servir et valoir
ce que de droit.

Fait à, le.....

NB :

- Certificat médical délivré par le médecin du
personnel de
- Les candidats admis seront tenus de suivre une visite
médicale dès leur arrivée à Abidjan.

Le Médecin du personnel